

Architectures des sports nautiques

Références du dossier

Numéro de dossier : IA93001067

Date de l'enquête initiale : 2021

Date(s) de rédaction : 2024

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Architectures du sport en Ile-de-France

Auteur(s) du dossier : Jessy Jouan, Romuald Goudeseune

Copyright(s) : (c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel

Désignation

Dénomination : club-house, plage artificielle

Aires d'études : aire d'étude de la région Ile-de-France

Présentation

Dans le cadre de la sélection de 100 sites sportifs emblématiques pour les Jeux de Paris 2024, la Région Ile-de-France a sélectionné et étudié 7 sites de "sports en milieux naturels", tous rattachés à l'eau. Parmi ces pratiques sportives, le canotage, et ses formes contemporaines que sont l'aviron et le canoé-kayak, sont très représentatives de leur vaste diffusion dans la région depuis la fin du XIXe siècle. S'y ajoutent 8 autres sites étudiés par le service depuis le début des années 1990. En mettant de côté le stade d'eau-vive de Vaires-Torcy, entièrement artificiel et implanté à proximité d'un lieu séculaire de régates sur la Marne, il s'agit de lieux naturels ayant connus des aménagements plus ou moins importants : des plages artificielles en rivière à Melun, Aubergenville (Elisabethville) et l'Isle-Adam ; des piscines aménagées dans des bassins en bord de rivière à Meaux, Villennes mais encore L'Isle-Adam et Elisabethville ; des garages à bateaux à Draveil, Joinville-le-Pont et l'Île-Saint-Denis ou enfin, de vastes bâtiments pour la sociabilité du club comme aux Mureaux.

Les origines : l'essor des loisirs nautiques au XIXe siècle

L'histoire des architectures dédiées aux sports nautiques en Île-de-France s'inscrit dans un contexte d'essor des loisirs et de la villégiature, porté par l'engouement pour les activités aquatiques et l'aviron à la fin du XIXe siècle. Les bords de la Marne et de la Seine deviennent des lieux privilégiés pour les Parisiens en quête de détente et de pratique sportive. Des clubs et sociétés nautiques voient le jour, tels que le **Cercle de la Voile de Paris** (à Argenteuil en 1858), la **Société nautique de la Marne** (1876), la **Société nautique de Lagny** (1905), qui s'installent dans des infrastructures adaptées à leurs activités. L'exposition organisée en 2024 autour du peintre Gustave Caillebotte[1], lui-même passionné de voile et architecte naval, a rappelé la place majeure des pratiques nautiques chez les sportifs franciliens dès les débuts des loisirs. Caillebotte, en concevant le *club-house* du Cercle de la Voile de Paris aux Mureaux (1894), a contribué à ancrer ces pratiques dans le paysage régional.

Ces premières constructions, souvent modestes mais fonctionnelles, évoquent l'architecture de villégiature, mêlant esthétique et praticité. Ces infrastructures situées en bordure de rivière, intègrent des éléments architecturaux spécifiques aux besoins des sports nautiques : pontons, rampes d'accostage, hangars pour les embarcations, et espaces de convivialité comme les balcons ou les salles de réception. Elles reflètent également une volonté d'intégration paysagère, en harmonie avec les berges verdoyantes de la Marne ou de la Seine. Le long de ces deux rivières, l'Île-de-France a vu se développer les tout premiers lieux de pratiques nautiques, entraînant la construction de bâtiments dédiés au rangement des embarcations ou à la sociabilité des pratiquants. Le canot, la barque, le skiff, l'aviron, le canoë, le kayak, la yole, la périssoire ou encore les embarcations à voile sont autant de déclinaisons des pratiques sur l'eau, auxquelles il faut ajouter la nage en eau libre, souvent pratiquée à proximité de ces installations de plaisance.

L'âge d'or des années 1920-1930 : modernité et hygiénisme

Les années 1920 et 1930 marquent un tournant dans l'architecture des sports nautiques, avec l'émergence de projets plus ambitieux et modernes, influencés par les courants hygiénistes et Art Déco. Cette période est marquée par la construction

de complexes balnéaires et sportifs destinés à un public plus large, souvent inspirés par les idéaux de santé et de plein air. La **plage de Villennes** (1935) en est un exemple emblématique. Inspirée de l'architecture des paquebots, cette infrastructure comprend des cabines, un restaurant, un solarium, et une immense piscine de 2 000 m². Ce projet, initié par les frères Durville, médecins hygiénistes, s'inscrit dans une vision où le sport et le contact avec la nature sont perçus comme des vecteurs de bien-être. Dans le même esprit, la plage fluviale de L'Isle-Adam (1910-1920) se distingue par son style anglo-normand et ses équipements modernes, tels que des cabines en bois, un toboggan, et des bassins agrémentés de cascades. Ce complexe, rénové dans les années 1940, devient un lieu emblématique des loisirs nautiques, accueillant même les Pré-Olympiades en 1952. Ces réalisations témoignent d'une volonté de démocratisation des loisirs nautiques, rendus accessibles grâce à des infrastructures modernes et attractives, souvent situées à proximité des grandes villes et desservies par des lignes de chemin de fer.

L'héritage contemporain : patrimoine et innovation

Les architectures des sports nautiques en Île-de-France ont évolué au fil du temps, mais elles conservent une valeur patrimoniale et fonctionnelle qui les rend uniques. Certaines infrastructures historiques, comme le *boat-house* de Joinville-le-Pont ou le garage à bateaux de Lagny-sur-Marne, ont été restaurées. Pour témoigner de leur importance dans l'histoire des loisirs et des pratiques sportives nautiques, la Région a décerné le label « Patrimoine d'intérêt régional » à neuf édifices relevant de cette typologie de patrimoine : trois installations du « Carré des canotiers » à Joinville-le-Pont (Club d'aviron Marne-et-Joinville, pavillon de l'horloge et chalet des canotiers), un hangar à bateaux à Pontoise, la Société des régates parisiennes à L'Île-Saint-Denis, le Cercle de la Voile de Paris aux Mureaux, la Société nautique de Lagny, une guinguette à Villeneuve-Saint-Georges et la plage fluviale de L'Isle-Adam.

Parallèlement, des projets contemporains, tels que le **stade nautique olympique de Vaires-sur-Marne** (2015-2019), conçu pour les Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, illustrent une nouvelle ère d'innovation. Ce complexe intègre des technologies modernes (géothermie, toitures végétalisées) et des équipements de pointe pour les sports de haut niveau, tout en respectant une intégration paysagère harmonieuse.

[1] MUSÉE D'ORSAY, J. PAUL GETTY MUSEUM et ART INSTITUTE. **Caillebotte# : peindre les hommes, exposition, Paris, Musée d'Orsay, 8 octobre 2024-19 janvier 2025**. Paris : Musée d'Orsay, Vanves# : Hazan, 2024

Illustrations



La plage de Villennes, un exemple de lieu de sport en milieux naturels

Phot. Jean-Bernard Vialles

IVR11_20007800852XA

Dossiers liés

Dossier(s) de synthèse :

Les architectures des sports en Ile-de-France (IA00141472)

Édifices repérés et/ou étudiés :

Cercle de la Voile de Paris (IA78002331) Île-de-France, Yvelines, Les Mureaux, 30 rue Albert Glandaz

cercle nautique (IA77000488) Île-de-France, Seine-et-Marne, Melun, quai du Maréchal-Joffre

Club de l'aviron Marne et Joinville (IA94050071) Île-de-France, Val-de-Marne, Joinville-le-Pont, , , 97 quai de la Marne

Établissement nautique de la Société Nautique de la Marne, actuellement Boat-house de l'Aviron Marne et Joinville (IA94050079) Île-de-France, Val-de-Marne, Joinville-le-Pont, 11 chemin Ile-Fanac

Etablissement Nautique dit Institut National des Sports (IA00050054) Île-de-France, Val-de-Marne, Nogent-sur-Marne, 17 boulevard de la Marne

Garage à bateaux et maison de gardien de la Société nautique de Lagny (IA77050084) Île-de-France, Seine-et-Marne, Lagny-sur-Marne, 131 quai de la Gourdine

île de loisirs de Vaires-Torcy (IA77000874) Île-de-France, Seine-et-Marne, Vaires-sur-Marne, île de loisirs de Vaires, route de Torcy
Piscine, Tennis dite Plage de Villennes (IA00102466) Île-de-France, Yvelines, Médan, Île de Platais
plage artificielle (IA77000573) Île-de-France, Seine-et-Marne, Melun, quai du Maréchal-Joffre
plage artificielle d'Elisabethville (IA78002156) Île-de-France, Yvelines, Aubergenville, Elisabethville
Plage et cercle nautique (IA77000648) Île-de-France, Seine-et-Marne, Meaux, Parc du Pâtis, 7 Chemin de la Marine
Plage fluviale de L'Isle-Adam (IA95000570) Île-de-France, Val-d'Oise, L'Isle-Adam, 1 avenue du Général de Gaulle
Rowing-Club - Société des Régates parisiennes (IA93001085) Île-de-France, Seine-Saint-Denis, L'Île-Saint-Denis, 15 boulevard Marcel Paul
Société nautique de la Haute Seine (IA91000836) Île-de-France, Essonne, Draveil, bords de Seine, 47-49 avenue Libert
Stade nautique olympique (IA77050085) Île-de-France, Seine-et-Marne, Vaires-sur-Marne, route de Torcy

Auteur(s) du dossier : Jessy Jouan, Romuald Goudeseune

Copyright(s) : (c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel



La plage de Villennes, un exemple de lieu de sport en milieux naturels

IVR11_20007800852XA

Auteur de l'illustration : Jean-Bernard Vialles

Date de prise de vue : 2019

(c) Jean-Bernard Vialles, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation